ABCIVI
Société par Actions Simplifiée au capital de 6000 Euros
Siège social : 9 rue des Colonnes, 75002 Paris
RCS de Paris : 984 515 700

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 JUIN 2025

Le 25 juin 2025,
A 21 heures,

Les associés de la société ABCIVI se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, par visioconférence, sur convocation faite par mail le 10 juin 2025 à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par M. ASTRE Nicolas, en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 6000 actions sur les 6000 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale, réunissant la totalité des voix, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat arrêtés au 31/12/2024,
- un exemplaire des statuts de la Société,

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social depuis la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- **Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31/12/2024 et quitus au Président,**
- **Affectation du résultat de l'exercice,**
- **Convention réglementée d'abandon de CCA,**
- **Pouvoir en vue des formalités.**

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES

L'Assemblée Générale, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat arrêtés le 31/12/2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L’assemblée générale ordinaire approuve, conformément aux dispositions de l’article 1843 du Code civil et l’article L210-6 du Code de commerce, les opérations réalisées ainsi que les actes et engagements pris par M. ASTRE Nicolas en qualité de président de la Société pendant la période courant depuis la signature des statuts jusqu’à l’immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés tels que listés dans l’état annexé au présent procès-verbal. Elle décide que la Société reprendra à son compte tous ces actes, engagements et opérations comme si elle-même les avait passés dès son origine.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l’unanimité des voix des associés

DEUXIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L’Assemblée Générale décide d’affecter la perte de l’exercice s’élevant à 2 223 Euros de la manière suivante :

- 2 223€ Euros au report à nouveau débiteur.

TROISIEME RESOLUTION – CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve les conventions concernées.

Le président rappelle la convention d’abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune décidée à l’unanimité lors de l’assemblée générale extraordinaire du 14 décembre 2024.

Cette résolution est adoptée à l’unanimité des voix des associés

QUATRIEME RESOLUTION – POUVOIR POUR FORMALITES

L’Assemblée Générale, délègue tous pouvoirs au porteur d’un original, d’une copie ou d’un extrait des présentes à l’effet d’accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l’unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 21 heures 10.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président.

Le Président



.

Documents à joindre :
- Bilan / compte de résultat
- Feuille de présence
- Conventions de compte courant d’associé
- Convention d’abandon de compte courants d’associés

Comptes annuels 2024

Exercice du 29/01/2024 au 31/12/2024

ABCIVI

9 RUE DES COLONNES
75002 PARIS

SIREN : 984.515.700

Statut juridique : SAS

N° TVA : FR29984515700

LS COMPTA

SAS - SIREN : 977956168

50 RUE D HAUTEVILLE, 75010 PARIS 10

Sommaire

Bilan 3

Compte de résultat 6

Détails des comptes 9

- Bilan détaillé — Actif 10
- Bilan détaillé — Passif 11
- Compte de résultat détaillé 12

Liasse fiscale 13

Bilan

Bilan actif

		31/12/2024		
		Brut	Amort. Prov.	Net
	Capital souscrit non appelé (I)			
ACTIF IMMOBILISÉ	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**			
	Frais d'établissement			
	Frais de recherche et de développement			
	Concessions, brevets, licences, marques, ...			
	Fonds commercial			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
	Constructions	262 408	17 543	244 865
	Installations techniques, matériel, ...			
	Autres immobilisations corporelles			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
	Participations			
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	**262 408**	**17 543**	**244 865**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**			
	Matières premières			
	En-cours de production			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	CRÉANCES			
	Créances clients et comptes rattachés			
	Autres créances			
	Capital souscrit appelé non versé			
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT			
	Actions propres			
	Autres titres et instruments de trésorerie			
	DISPONIBILITÉS	3 529		3 529
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			
	TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	**3 529**		**3 529**
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Écarts de conversion actif (VI)			
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		**265 937**	**17 543**	**248 394**

Bilan passif

		31/12/2024
		Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	6 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	
	Écarts de réévaluation	
	Écarts d'équivalence	
	RÉSERVES	
	Réserve légale	
	Réserves statutaires ou contractuelles	
	Réserves réglementées	
	Réserves indisponibles	
	Autres réserves	
	Report à nouveau	
	Résultat de l'exercice	-2 223
	Subventions d'investissement	
	Provisions réglementées	
	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**3 777**
AUTRES F.P.	Produit des émissions de titres participatifs	
	Avances conditionnées	
	TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)	
PROV.	Provisions pour risques	
	Provisions pour charges	
	TOTAL PROVISIONS (II)	
DETTES	Emprunts obligataires convertibles	
	Autres emprunts obligataires	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	210 000
	Emprunts et dettes financières diverses	29 827
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 791
	Dettes fiscales et sociales	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
	Autres dettes	
	Produits constatés d'avance	
	TOTAL DETTES (III)	**244 618**
	Écarts de conversion passif (IV)	
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		**248 394**

Compte de résultat

Compte de résultat

		29/01/2024 - 31/12/2024
		Net
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	
	Production vendue de biens	
	Production vendue de services	1 133
	MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	**1 133**
	Production stockée	
	Production immobilisée	
	Subventions d'exploitation	
	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	
	Autres produits	0
	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**1 133**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	
	Variation des stocks de marchandises	
	Achats de matière première et autres approvisionnements	
	Variation des stocks	
	Autres achats et charges externes	50 726
	Impôts, taxes, et versements assimilés	
	Salaires et traitements	
	Charges sociales	
	Dotations aux amortissements et aux provisions	17 543
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements	
	Sur actif circulant : dotation aux provisions	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	
	Autres charges	
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**68 269**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		**-67 136**
QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS	De participations	
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	
	Autres intérêts et produits assimilés	72 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	
	Différences positives de change	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
	TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	**72 000**
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements et aux provisions	
	Intérêts et charges assimilées	7 088
	Différences négatives de change	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
	TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	**7 088**
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		**64 913**

		29/01/2024 - 31/12/2024
		Net
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)	**-2 223**
PRODUITS EXCEPTION.	Sur opérations de gestion	
	Sur opérations en capital	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	
	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	
CHARGES EXCEPTION.	Sur opérations de gestion	
	Sur opérations en capital	
	Dotations aux amortissements et aux provisions	
	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		**0**
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	
	Impôts sur les bénéfices (X)	
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**73 133**
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**75 356**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		**-2 223**

Détails des comptes

Bilan détaillé — Actif

	29/01/2024 - 31/12/2024
	Solde net
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ (I)	
ACTIF IMMOBILISÉ	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
CONSTRUCTIONS	244 864,94
2131000000 - BÂTIMENTS	210 000,00
2135000000 - INSTALLATIONS GÉNÉRALES - AGENCEMENTS - AMÉNAGEMENTS DES CONSTRUCTIO...	52 408,00
2813100000 - AMORTISSEMENTS SUR BÂTIMENTS	-17 150,00
2813500000 - AMORTISSEMENTS SUR INSTALLATIONS GÉNÉRALES - AGENCEMENTS - AMÉNAGEME...	-393,06
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	**244 864,94**
ACTIF CIRCULANT	
DISPONIBILITÉS	
DISPONIBILITÉS	3 529,21
5121003000 - BANQUE POPULAIRE AUVERGNE ET RHÔNE-ALPES - COMPTE COURANT - SAS ABCIVI	3 529,21
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	**3 529,21**
CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (IV)	
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS (V)	
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (VI)	
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	**248 394,15**

Bilan détaillé — Passif

	29/01/2024 - 31/12/2024
	Solde net
CAPITAUX PROPRES	
CAPITAL	6 000,00
1013000000 - CAPITAL SOUSCRIT - APPELÉ, VERSÉ	6 000,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**-2 223,46**
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**3 776,54**
AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)	
PROVISIONS (II)	
DETTES	
EMPRUNTS ET DETTES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	210 000,00
1640000000 - EMPRUNTS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	210 000,00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERS	29 826,75
1650000000 - DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS REÇUS	1 560,00
4550000000 - ASSOCIÉS - COMPTES COURANTS	1 766,75
4551100000 - CC - NICOLAS ASTRE	9 500,00
4551200000 - CC - THOMAS BONNIN	9 000,00
4551300000 - CC - ANTHONY CAVIC	8 000,00
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	4 790,86
4010000000 - FOURNISSEURS	4 790,86
TOTAL DETTES (III)	**244 617,61**
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)	
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	**248 394,15**

Compte de résultat détaillé

	29/01/2024 - 31/12/2024
	Solde net
PRODUITS D'EXPLOITATION	
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	1 132,50
7060000000 - PRESTATIONS DE SERVICES	1 132,50
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	**1 132,50**
AUTRES PRODUITS	0,32
7580000000 - PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	0,32
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**1 132,82**
CHARGES D'EXPLOITATION	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	50 725,72
6040000000 - ACHATS D'ÉTUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES	14 345,03
6061000000 - FOURNITURES NON STOCKABLES - EAU, ÉNERGIE	859,21
6062000000 - FOURNITURES NON STOCKABLES (CARBURANT)	30,12
6063000000 - FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT ÉQUIPEMENT	9 087,05
6085000000 - FRAIS ACCESSOIRE SUR ACHAT	-443,82
6135000000 - LOCATIONS MOBILIÈRES	402,98
6160000000 - PRIMES D'ASSURANCES	596,00
6226000000 - HONORAIRES	23 967,97
6230000000 - PUBLICITÉ, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	26,40
6241000000 - TRANSPORTS SUR ACHATS	79,99
6251000000 - VOYAGES ET DÉPLACEMENTS	359,60
6257000000 - RÉCEPTIONS	200,38
6270000000 - SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉS	1 214,81
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (CHARGES D'EXPLOITATION)	17 543,06
6811200000 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 543,06
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**68 268,78**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**-67 135,96**
PRODUITS FINANCIERS	
AUTRES INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS	72 000,00
7680000000 - AUTRES PRODUITS FINANCIERS	72 000,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	**72 000,00**
CHARGES FINAN.	
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	7 087,50
6611000000 - INTÉRÊTS DES EMPRUNTS ET DETTES	7 087,50
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	**7 087,50**
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	**64 912,50**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)	**-2 223,46**
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**0,00**
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**73 132,82**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**75 356,28**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**-2 223,46**

Liasse fiscale

DGFiP N° 2033-A-SD **2025**

cerfa

N° 15948 * 06

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)

ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

1. BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise | ABCIVI - SIREN : 984515700 | Néant ☐

Durée de l'exercice en nombre de mois | 12 | Durée de l'exercice précédent | |

Exercice N clos le | 31/12/2024 |

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	010		012		
	Immobilisations incorporelles - Autres	014		016		
	Immobilisations corporelles	028	262 408	030	17 543	244 865
	Immobilisations financières (1)	040		042		
	TOTAL I (5)	044	262 408	048	17 543	244 865
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052		
	Stocks marchandises	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2) clients et comptes rattachés	068		070		
	Créances autres (3)	072		074		
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	3 529	086		3 529
	Charges constatées d'avance	092		094		
	TOTAL II	096	3 529	098		3 529
	TOTAL GENERAL (I + II)	110	265 937	112	17 543	248 394

PASSIF

				Exercice N NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		120	6 000
	Ecarts de réévaluation		124	
	Réserve légale		126	
	Réserves réglementées		130	
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...	131	132	
	Report à nouveau		134	
	Résultat de l'exercice		136	-2 223
	Subventions d'investissement		137	
	Provisions réglementées		140	
	TOTAL I		142	3 777
Provisions pour risques et charges	**TOTAL II**		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	211 560
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164	
	Fournisseurs et comptes rattachés		166	4 791
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)	169	172	
	Comptes courants d'associés		173	28 267
	Autres dettes		175	
	Produits constatés d'avance		174	
	TOTAL III		176	244 618
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		180	248 394

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	262 408
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

2. COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD **2025**
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise ABCIVI - SIREN : 984515700								☐
A - RÉSULTAT COMPTABLE								N clos le 31/12/2024
Ventes de marchandises				dont export et livraisons intracommunautaires	209	0	210	0
Production vendue biens					215	0	214	0
Production vendue services					217	0	218	1 133
Production stockée							222	0
Production immobilisée							224	0
Subventions d'exploitation reçues							226	0
Autres produits							230	0
				Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	1 133
Achats de marchandises (y compris droits de douane)							234	0
Variation de stock (marchandises)							236	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)							238	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)							240	0
Autres charges externes	dont crédit-bail mobilier	0	immobilier			0	242	50 726
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)				243	0	244	0
Rémunérations du personnel							250	0
Charges sociales							252	0
Dotations aux amortissements	dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI				255	0	254	17 543
Dotations aux provisions							256	0
Autres charges	Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger				259	0	262	0
	Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles				260	0		
				Total des charges d'exploitation (II)			264	68 269
1 - Résultat d'exploitation (I - II)							270	-67 136
Produits financiers				**(III)**			280	72 000
Produits exceptionnels				**(IV)**			290	0
Charges financières				**(V)**			294	7 088
Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			**(VI)**	347	0	300	0
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)				348	0		
Impôts sur les bénéfices				**(VII)**			306	0
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)							310	-2 223
B - RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col.2	312	0	314	2 223
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles				316	0		
	Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles				318	0		
	Provisions non déductibles				322	0		
	Impôts et taxes non déductibles				324	0		
	Divers dt intérêts excédentaires	247	0	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC 248	0		330	0
	Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier			(Part de loyers de réintégration) 249	0		251	0
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998	0
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999	0
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997	0
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelle	986	0	Zone franche urbaine 987	0		342	0
	France Ruralités Revitalisation (FRR)	181	0	Jeune entreprise innovante 989	0			
	Zone restruct. défense	127	0	Zone revitalisation rurales 138	0			
	Bassins d'emploi à redynamiser	991	0	Investissements et souscriptions outre-mer 344	0			
	ZFANG 44 quaterdecies	345	0	Zone de développement prioritaire 993	0			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD	992	0					
	Dont divers — Créance report en arrière du déficit			346	0		350	0
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655	0			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)			643	0			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)			645	0			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)			647	0			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)			648	0			
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641	0			
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990	0			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649	0			
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	0	354	2 223
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)					356	0		
Déficits antérieurs reportables		0					360	0
Résultat fiscal après imputation des déficits				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370	0	372	2 223

3. IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise ABCIVI - SIREN : 984515700 — **Néant** ☐

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immoBILISATIONS en début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Terrains		420		422		424		426		
Constructions		430		432	**262 408**	434		436	**262 408**	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		440		442		444		446		
Installations générales, aménagements divers		450		452		454		456		
Matériel de transport		460		462		464		466		
Autres immobilisations corporelles		470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490		492	**262 408**	494		496	**262 408**	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial	495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
Terrains	510		512		514		516	
Constructions	520		522	**17 543**	524		526	**17 543**
Installations techniques, matériel et outillage industriel	530		532		534		536	
Installations générales, aménagements divers	540		542		544		546	
Matériel de transport	550		552		554		556	
Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL	570		572	**17 543**	574		576	**17 543**

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS et 12,8% pour les entreprises à l'IR

Nature des immobilisations cédées 1 virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé

	Valeur d'actif		Amortissements		Valeur résiduelle		Prix de cession		Plus ou moins-values : Court terme		Long terme : 19%		Long terme : 15% ou 12,8%		Long terme : 0%	
TOTAL	578		580		582		584		586		581		587		589	
Plus-values taxables à 19%					579		Régularisations		590		583		594		595	
TOTAL									596		585		597		599	

4. RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Désignation de l'entreprise ABCIVI - SIREN : 984515700 — **Néant** ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS

		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Installations techniques, matériel et outillage	730		735	
Installations générales agencements aménagements divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
	TOTAL à reporter	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	**2 223**
Total des déficits restant à reporter	870	**2 223**

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380	

N° du centre de gestion agréé	388	**0**
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

5. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : ABCIVI - SIREN : 984515700			**Néant** ☒
Exercice ouvert le : 29/01/2024 et clos le : 31/12/2024		Données en nombre de mois : 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :		376	
	Dont apprentis	657	
	Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée Total 1 + Total 2 - Total 3		137	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono-etablissement au sens de la CVAE		020	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	160	
Date de cessation		186	

6. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Néant ☐

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | ABCIVI - SIREN : 984515700 |

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	**901**		**NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES**	**902**	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	**903**	**3**	**NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES**	**904**	**6000**
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	**905**	**3**	**TOTAL DES LIGNES 902 + 904**	**906**	**6000**

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse :

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre **MONSIEUR** Nom de famille **NICOLAS Astre**
Nom d'usage % de détention **33.33** Nb de parts ou actions **2000**
Naissance : Date **29/11/2024** N° Département **03200** Commune **VICHY** Pays **FRANCE**
Adresse :
30 RUE SEDAINE
75011 PARIS
FRANCE

Titre **MONSIEUR** Nom de famille **BONNIN Thomas**
Nom d'usage % de détention **33.33** Nb de parts ou actions **2000**
Naissance : Date **03/08/1995** N° Département **78** Commune **LE CHESNAY ROCQUENCOUR** Pays **FRANCE**
Adresse :
17 RUE DES ETATS GENERAUX
78000 VERSAILLES
FRANCE

Titre **MONSIEUR** Nom de famille **CAVIC Anthony**
Nom d'usage % de détention **33.33** Nb de parts ou actions **2000**
Naissance : Date **19/01/1994** N° Département **95** Commune **ERMONT** Pays **FRANCE**
Adresse :
7 AVENUE LEO LAGRANGE
13090 AIX EN PROVENCE
FRANCE

DGFiP N° 2033-G-SD **2025**
Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

7. FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant [X]

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | ABCIVI - SIREN : 984515700 |

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	

Forme juridique **Dénomination**
N° SIREN (si société établie en France) **% de détention**
Adresse :

Forme juridique **Dénomination**
N° SIREN (si société établie en France) **% de détention**
Adresse :

Forme juridique **Dénomination**
N° SIREN (si société établie en France) **% de détention**
Adresse :

Forme juridique **Dénomination**
N° SIREN (si société établie en France) **% de détention**
Adresse :

Forme juridique **Dénomination**
N° SIREN (si société établie en France) **% de détention**
Adresse :

Forme juridique **Dénomination**
N° SIREN (si société établie en France) **% de détention**
Adresse :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

N°2069-RCI-SD (2025)
cerfa
N° 15252*11
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 29/01/2024 **au** 31/12/2024 **ou Année :** 2024		
Dénomination de l'entreprise : ABCIVI		**Néant** ☒
SIREN de l'entreprise : SIREN : 984515700	**PME au sens communautaire**	☐
Régime de l'intégration fiscale *(article 223 A du CGI)* : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration *(article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)*		
	Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre	☐
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)		
Dénomination, SIREN et adresse		

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES			
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos *(article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD*			
Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse *(article 220 undecies du CGI) cf n°2079-RIP-FC-SD*			
Autres créances non reportable et non restituables			
CRÉANCES REPORTABLES			
Réduction d'impôt en faveur du mécénat *(article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD*			
	Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen		
	Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 × 9 %3) + (ligne 2 × 9 %3) x 10/90 + ligne 3) *(article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD*			
		dont montant préfinancé	
	Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1	
	Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'*article L 3141-32 du code du travail*	2	
	Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3	
Réduction d'impôt collectivités outre-mer *(article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire *(article 81 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)*			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE			
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise *(article 244 quater M du CGI) cf n°2079-FCE-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés *(article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques *(article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles *(article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers *(article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD*			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés *(article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD*			
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques *(article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD*			
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire *(article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles qui n'utilisent pas de produits phytopharmaceutiques à base de glyphosate *(article 140 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale *(article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » *(article 244 quater I)*			
Crédit d'impôt prêt avance mutation à taux zéro « PAM TZ » *(article 244 quater T du CGI)*			

II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières *(article 136 du CGI)*	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse *(article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD*	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche *(article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD*	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative "CRC" *(article 244 quater B bis du CGI) cf n°2069-A-SD*	
CRÉANCES REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité *(article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) cf. n°2078-G- SD*	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille *(article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD*	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique *(article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD*	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques *(article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS-SD*	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art *(article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD*	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo *(article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD*	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'oeuvres musicales *(article 220 septdecies du CGI)*	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique *(article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD*	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé *(article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD*	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole *(article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA-SD*	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif *(article 244 quater W du CGI) cf n°2079-CIOP-SD*	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social *(article 244 quater X du CGI) cf n° 2079-CIOL-SD*	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :	

III - CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS	

Attestation de non-obligation de dépôt DECLOYER

Entreprise : ABCIVI

SIREN : 984515700

Attestation produite le 13/05/2025

AUCUNE OBLIGATION DE DECLOYER POUR CE SIREN

ANNEXE TEXTE & MONTANTS LIBRES

DGFiP N°
ANNEXLIB02

Ce document contient une mention expresse (art. 1727 II-2 du CGI) ☐

TITRE DU DOCUMENT

COMPLÉMENT AU TITRE

Titre colonne 1	Titre colonne 2	Titre colonne 3

ANNEXE TEXTE & MONTANTS LIBRES

DGFiP N°
ANNEXLIB02

Ce document contient une mention expresse (art. 1727 II-2 du CGI) ☐

TITRE DU DOCUMENT

COMPLÉMENT AU TITRE

Titre colonne 1	Titre colonne 2	Titre colonne 3

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (documents 2065 et 2065-Bis)

N° 2065-SD
2025
cerfa
N° 11084*26
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Exercice ouvert le	29/01/2024	et clos le	31/12/2024	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A — IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	Adresse du principal établissement
ABCIVI - SIREN : 984515700	**** LIASSE FISCALE TÉLÉDÉCLARÉE ****
Adresse du siège social	Ancienne adresse en cas de changement
9 RUE DES COLONNES 75002 PARIS FRANCE	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

B — ACTIVITÉ

Activités exercées		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C — RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	2 223
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
	Bénéfice imposable à 15%	0		

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (238 *quindecies*)			

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art 44 *sexies*		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies* -0 A		Zone de restructuration de la défense art.44 *terdecies*	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A		Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 *quaterdecies*		Autres dispositifs	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 *sexdecies*		Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art 44 *octies* A		Zone de revitalisation rurale, art. 44 *quindecies*	
Société d'investissement immobilier cotée		Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies*		Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 *duodecies*	

Bénéfice ou déficit exonéré — Plus values exonérées relevant du taux de 15%

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer

dans le secteur productif, art 244 *quater* W (cocher la case)

D — IMPUTATIONS

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché,.. un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E — CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

F — COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	Oui	Si oui, indication du logiciel utilisée	PENNYLANE

COMPTABLE, CONSEIL ET/OU CGA		Visa : CGA		Viseur conventionné	

Comptable : ☐ Salarié ?

SAS LS COMPTA
50 RUE D HAUTEVILLE
75010 PARIS 10
FRANCE

Examen de conformité fiscale (ECF)		**Nom du prestataire ECF**	

ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

		Si déposé néant, cochez la case :	X

G	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS		
Montant global brut des distributions:	payées par la société elle-même	a	
	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:		c	
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		d	
Montant des autres distributions:			
		e	
		f	
		g	
		h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%		j	
Montant des revenus répartis		*Total (a à h)*	

H	RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS						
Nom prénoms domicile qualité (associé,ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP , sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements

I	DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

J	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)			
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages			
MVLT imposées		à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
MVLT réalisée au cours de l'exercice				
MVLT restant à reporter				

K	OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS	
Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice		
Nombre de reçus délivrés		



LS COMPTA

SAS - SIREN : 977956168

50 RUE D HAUTEVILLE, 75010 PARIS 10

---------- Message transféré ---------
De : **Thomas Bonnin** <thomas.bonnin9578@gmail.com>
Date : mer. 10 juin 2025 à 13:33
Objet : Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire – Approbation des comptes annuels
À : Astre Nicolas <nicolas.astre@gmail.com>, Anthony Cavic <cavic.anthony@gmail.com>, Thomas Bonnin <thomas.bonnin9578@gmail.com>

Messieurs ,

Conformément aux dispositions des statuts de la société SAS ABCIVI et aux articles L.225-100 et suivants du Code de commerce, j'ai l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui se tiendra :

🗓️ Date : 25 juin 2025

🕒 Heure : 21h00

📍 Lieu : réunion teams

📌 **Ordre du jour :**

1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2024
2. Affectation du résultat de l'exercice
3. Convention réglementée d'abandon de CCA
4. Pouvoir en vue des formalités

L'ensemble des documents comptables (comptes annuels, etc.) est mis à votre disposition au siège social de la société, et peut également vous être transmis par voie électronique sur simple demande.

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre présence ou, en cas d'empêchement, de nous retourner le pouvoir de représentation joint à ce message.

Thomas Bonnin

Directeur général de la SAS ABCIVI

0637871131

Feuille d'émargement – Assemblée Générale

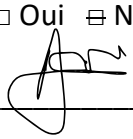
SAS ABCIVI
Capital social : 6000 euros
Siège social : 9 rue des Colonnes, 75002 Paris
RCS Paris – N° SIREN : 984 515 700

Assemblée Générale du 25 Juin 2025
Lieu : visioconférence (réunion Teams)
Heure : 21h

Liste des associés présents ou représentés :

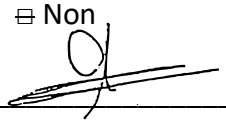
1. Nom et prénom : Astre Nicolas

Nombre d'actions détenues : 2000
Présent(e) : ☒ Oui ☐ Non
Représenté(e) par : Astre Nicolas
Pouvoir remis : ☐ Oui ☒ Non

Signature : 

2. Nom et prénom : Bonnin Thomas

Nombre d'actions détenues : 2000
Présent(e) : ☒ Oui ☐ Non
Représenté(e) par : Bonnin Thomas
Pouvoir remis : ☐ Oui ☒ Non

Signature : 

3. Nom et prénom : Cavic Anthony

Nombre d'actions détenues : 2000
Présent(e) : ☒ Oui ☐ Non
Représenté(e) par : Cavic Anthony
Pouvoir remis : ☐ Oui ☒ Non

Signature : 